

Des enchères à un dollar, un pari payant

McKenna, Alain . Les Affaires . 01-05-2010

Avis aux parieurs : un nouveau site d'enchères 100 % québécois a fait son apparition sur la Toile. Il s'agit de Bidou.ca lancé en février dernier, un site dont le modèle fait jaser...

Bidou.ca met en vente de 20 à 30 articles par jour, d'une console de jeux vidéo PlayStation 3 à des certificats-cadeaux de Petro-Canada. Il oblige les internautes intéressés à miser, un sou à la fois. Un détail : chaque mise coûte aussi à l'internaute un bidou, qui vaut généralement un dollar. C'est ce qui permet à l'entreprise d'être rentable : à la fin de l'enchère, celui qui remporte la mise paie la somme mise (souvent moins d'un dollar), mais tous les bidous dépensés pendant l'enchère sont empochés par l'entreprise.

Populaire aux États-Unis et ailleurs au Canada, ce type d'enchères suscite la grogne chez certains internautes, qui écrivent sur les forums de discussion qu'ils sont frustrés de perdre à la fois leur mise et les bidous utilisés au cours de l'enchère. Certains ont rapidement crié à l'arnaque.

" Il n'y a pas d'arnaque, assure Jean-François René, cofondateur de Bidou.ca. Il existe une zone grise dans la loi concernant ce type d'enchères. Certains sites comme le nôtre utilisent des formules controversées, mais tout ce que nous faisons est légal. Nous nous en assurons en permettant aux internautes de pouvoir acheter l'article à son prix normal, moins les bidous qu'ils ont perdus, s'ils ne remportent pas la mise. "

Les créateurs de Bidou.ca voient grand : d'une version anglophone à un portail de commerce électronique plus traditionnel, tout est présentement sur la table.

Entièrement financé par ses trois fondateurs, Jean-François René, Alexandre St-Pierre et Éric Gariépy, Bidou.ca vend à perte un peu plus de la moitié des articles mis à l'enchère, mais affirme être rentable.